

## **Avis formation initiale. CHSCT**

Les membres du CHSCT D alertent de la situation tendue des **actuels stagiaires issus du concours rénové** :

En quelques mois, ces jeunes collègues doivent en effet poursuivre plusieurs objectifs ambitieux :

- ils doivent acquérir les compétences professionnelles attendues pour la certification,
- ils doivent valider le diplôme du Master 2 et ses UE notamment en rédigeant un mémoire substantiel, le cas échéant, valider le DU,
- ayant une classe à charge, ils doivent préparer leur cours, et remplir différentes missions comme tous leurs collègues titulaires (rencontres avec les parents, réunions d'équipes, APC dans le 1<sup>er</sup> degré, ...)
- appartenant à la première promotion du concours rénové, ils subissent l'impréparation de la mise en place de cette réforme de la formation. Ils apprennent au compte-gouttes et au fur et à mesure les modalités et dates des échéances qui les concernent, ce qui les empêche de programmer l'avenir proche, les fragilise et les oblige à une réactivité permanente source de stress important.
- le statut d'étudiant a imposé cette année un fonctionnement selon le calendrier universitaire. L'amputation des vacances scolaires ne permet pas aux stagiaires de prendre le recul nécessaire avec leur formation et compresse le temps de préparation de la classe. Lors de la révision des maquettes, nous demandons que soit strictement préservé le temps de congés de l'ensemble des stagiaires.
- la pause méridienne doit être respectée les jours où les stagiaires quittent leur classe pour se rendre à l'ESPE, en incluant les temps de trajet nécessaires.
- la prise de responsabilité en classe n'a pas été progressive et aucun temps d'observation dans la classe du tuteur n'est prévu dans la maquette de formation.
- Pour le 2<sup>nd</sup> degré, certains d'entre eux se voient obligés de se rendre dans des ESPE hors académie (exemple de l'italien à l'ESPE de Nancy)

Le CHSCT alerte sur les conditions de formation vécues par ces collègues. Les exigences tant de l'ESPE que de l'Education Nationale obèrent leur vie privée, et pour certains les condamnent à travailler sans relâche pour tenter de faire face à la pression subie.

Concernant les **stagiaires du concours exceptionnel** :

Le CHSCT alerte sur les conditions de formation vécues par ces collègues.

Le temps de formation se réduit une adaptation à l'emploi et ne consiste aucunement à une formation à l'entrée dans le métier. Les stagiaires, en responsabilité pleine, sont dans l'incapacité de prendre du recul avec leur pratique. Ayant une classe à charge, ils doivent préparer leur cours, et remplir différentes missions comme tous leurs collègues titulaires (rencontres avec les parents, réunions d'équipes, APC, ...), tout en affinant la maîtrise des gestes professionnels.

Le CHSCT alerte sur le manque de formation vécue par ces collègues et les répercussions potentielles sur les conditions de travail de ces collègues l'année prochaine.